



Comité d'Indre et Loire de Tennis de Table

Maison des sports de Touraine 37210 Parçay-Meslay

URSSAF: 3702037392141

SIREN: 340 257 476

NAF: 9312Z

Tél : 02 47 40 25 30 – Mobile : 06 27 73 39 22

E-mail : comite.tt37@wanadoo.fr

Site : www.comite37tt.com



Aux Clubs de l'Indre et Loire

Parçay-Meslay le 17/04/2021

Cher(e)s Président(e)s,

Le Comité Directeur s'est réuni le 15/04 dernier. L'ordre du jour principal portait sur l'examen de la situation financière du Comité et sur les possibles mesures qui pourraient être prises pour relancer l'activité pongiste en Indre et Loire.

Lors de mon dernier courrier je vous annonçais que selon les différentes aides sollicitées et obtenues, le résultat prévisionnel sur la saison 2020-2021 s'annonce plus optimiste aujourd'hui que ce qu'il était fin 2020.

Différentes propositions ont été faites par les membres du Comité et une synthèse de celles-ci a été réalisée et soumis à un vote. Sur 15 membres présents sur 20, les propositions qui suivent ont été adoptées par 14 voix contre 1.

Avant de les détailler, je vous précise qu'elle comporte deux volets, et ne concernent bien sûr que les éléments de facturation/tarification géré au niveau départemental. Un premier concernant la saison en cours, et un deuxième volontairement orienté sur la saison 2021-2022 pour relancer l'activité pongiste. Elles reposent sur le principe de base d'un retour à des conditions normales à partir de septembre prochain. Si ce n'était pas le cas, des dispositions complémentaires ou aménagées seraient étudiées. Je compléterai la présentation par l'argumentaire qui a été le nôtre pour que vous puissiez assimiler les motivations qui nous ont animées.

Premier volet saison 2020-2021 :

- Révision de la tarification 2020-2021 concernant les championnats par équipe :
 - o 20 € au lieu de 100 € de la PR à la D3 (réduction de 80%)
 - o 15 € au lieu de 75 € pour la D4 (réduction de 80%)
 - o Remboursement en totalité des engagements des équipes jeunes
- Réduction de la tarification du CF (part Comité) de 75%

Sur ce volet le Comité va appliquer ce qui est fait au niveau Fédéral et Régional, par cohérence et harmonisation de mesures similaires aux différents échelons. Concernant les licences traditionnelles il est privilégié de grouper une mesure de réduction tarifaire sur la seule saison 2021-2022 plutôt que de la partager sur deux saisons (voir deuxième volet). Pour les licences promotionnelles pas de mesure spécifique compte tenu que l'arrêt des compétitions n'a pas impacté ce type de licenciés. Ceux-ci n'ont

Pensez à nos partenaires

				
				



Comité d'Indre et Loire de Tennis de Table

Maison des sports de Touraine 37210 Parçay-Meslay

URSSAF: 3702037392141

SIREN: 340 257 476

NAF: 9312Z

Tél : 02 47 40 25 30 – Mobile : 06 27 73 39 22

E-mail : comite.tt37@wanadoo.fr

Site : www.comite37tt.com



certes pu pratiquer normalement et il appartient à chaque club d'intervenir localement selon son propre contexte.

Ces dispositions du premier volet, représente un effort financier de **15000 €** pour le Comité.

La mise en œuvre de cette mesure se fera par la mise à jour de la tarification sur SPID, et apparaîtra donc sur un futur relevé de compte accompagné selon le solde, soit du remboursement, soit d'un nouveau montant dû par votre Club, courant Mai.

Deuxième volet saison 2021-2022 : (estimation financière basée sur le même nombre de licenciés et d'équipes que cette saison 2020-2021 :

- Tarification du montant de la part Comité sur les licences traditionnelles fixé à 50% du tarif normal. Soit 6,5 € au lieu de 13 € (Poussins et Benjamins), 11 € au lieu de 22 € (Minimes et Cadets), 11,25 € au lieu de 22,50 € (Juniors, Séniors et Vétérans)
- Tarification des championnats par équipes fixé à 50% du tarif normal (50€ au lieu de 100€ (PR à D3), 37,5€ au lieu de 75€ (D4 et D1600), 10€ au lieu de 20€ (équipes jeunes)
- 50% aussi pour le championnat Vétérans et Corpo.
- Le montant du Critérium Fédéral sera adapté au fil de la saison selon les journées de compétition réalisées.

La volonté du Comité pour favoriser la relance est de porter la mesure pour les licences traditionnelles sur la seule saison 2021-2022 plutôt que de faire une réduction de 25% chaque saison. Cela permet de faciliter la mise en place des mesures en évitant un nombre de remboursements individuels importants, et d'autre part d'avoir une mesure forte pour relancer le retour des pongistes dans vos structures. Cette mesure s'applique pour tous les licenciés traditionnels qui soit renouvellent, soit reviennent après une saison blanche, soit prennent une première licence. Pour les licences promotionnelles pas de mesure spécifique mais, au fil de la saison les actions mises en place par le Comité pour ce type de public se verront affectées d'une tarification réduite voire nulle au cas par cas dans un souci de promotion et d'attraction de notre activité.

Ces dispositions du deuxième volet, représente un effort financier estimé de **25000 €** pour le Comité.

C'est un total conséquent de **40000 €** environs consacrés au plan de relance et dans un espoir de temps meilleurs pas si lointains. Elles complètent celles déjà prises par la FFTT et la Ligue du Centre sur la saison 2020-2021. Actuellement des réflexions et travaux sont en cours au sein de ces deux instances pour mettre en place des actions complémentaires sur la saison 2021-2022.

Il vous appartient de décliner pour la saison en cours les modalités de répercussion de ces décisions vers chacun de vos adhérents concernés.

Pensez à nos partenaires

				
				



Comité d'Indre et Loire de Tennis de Table

Maison des sports de Touraine 37210 Parçay-Meslay

URSSAF: 3702037392141

SIREN: 340 257 476

NAF: 9312Z

Tél : 02 47 40 25 30 – Mobile : 06 27 73 39 22

E-mail : comite.tt37@wanadoo.fr

Site : www.comite37tt.com



Le Comité a décidé sans attendre de vous faire part de ses choix dans le but de vous permettre d'appréhender dès maintenant les conséquences vis à vis de ceux-ci et de travailler sur la saison future.

Le Grenelle du Tennis de Table auquel j'ai assisté aujourd'hui a notamment présenté un kit de communication à destination des Clubs, Comités et Ligue, personnalisable pour vous accompagner dans la communication nécessaire à la relance. Chaque structure pourra bénéficier d'un kit gratuit mais pourra s'il le souhaite en commander d'autres moyennant finances. Dès que j'ai des informations concrètes sur ce point je vous en informerai mais je vous invite à noter déjà que l'ouverture de cette(ces) commande(s) devra être réalisé entre fin avril et mi-mai.

En espérant que nos choix permettent de conserver et faire revenir vos adhérents, je vous invite à garder optimisme et motivation, et mettre en œuvre comme certains clubs l'ont déjà fait, toutes idées et projets autour de la pratique pongiste.

Sportivement

Gérard Dutour

Président du Comité Indre et Loire Tennis de Table

Pensez à nos partenaires

	 EURL J.L. Electricité ELECTRICITÉ GÉNÉRALE Réparation - Diagnostic Sauf et Réparation - Remise aux normes - Dépannage Électronique et Automatismes M. LAURE JONIN 38, rue de Monts 37000 Blois 06.51.43.48.72 j.l-electricite@orange.fr	 Harmonie mutuelle	 TECHNET Régionaliste	 Domaine de Beauclair Touraine - Rôt Méthode Traditionnelle Semi-sec Charlotte et Freddy Blot 100, Cours de Vaux - 37110 NOZAY Tél. 02 47 35 11 32 / 02 47 35 00 44 fred@beauclair.com www.domainebeauclair.fr
 WACK www.wack-sport.com				 BANQUE POPULAIRE